

Procès Verbal de l'Assemblée Générale du Jeudi 6 Septembre 2007

L'Assemblée Générale appelée à statuer sur l'exercice 2006 (1^{er} Janvier au 31 Décembre 2006) a été convoquée le jeudi 6 Septembre 2007 à Rochefort sur Mer (17) à 10 heures.

Elle s'est déroulée en présence de 80 personnes, parmi lesquelles Messieurs Jean Claude Darmengeat, Vice Président de la Région Limousin, et Président du Comité de Pilotage du Programme stratégique forêt-bois du Massif Central et Yves Costrel, Secrétaire Général de la Fédération Nationale du Bois, ainsi que Bruno Boulet Gercourt, Directeur du CRPF Limousin, organisme qui assure l'animation de l'association.

Sur les 144 adhérents que comptaient officiellement l'association au jour de l'Assemblée, 41 étaient présents ou représentés. Conformément aux statuts (décisions prises à la majorité simple des adhérents présents ou représentés), l'Assemblée a ainsi pu valablement délibérer.

Les travaux comprenaient :

- **la présentation du bilan d'activités 2006** de l'association, qui était l'occasion de mettre l'accent sur les principaux travaux menés :
 - le suivi des travaux de normalisation, qui se sont, notamment, traduits par la révision de la norme NF B 52 001 relative au classement visuel des sciages pour les emplois structurels et l'introduction , dans le texte d'un

classement spécifique pour les sciages de fortes sections

- l'accompagnement d'un certain nombre d'actions de recherche développement, en particulier, celle relative à la certification des sciages en vue de leur exportation aux Etats Unis, en partenariat avec French Timber, et celle relative à la validation de machines de classement mécanique, en appui de l'APIB, l'interprofession limousine.
 - la conduite d'opérations de communication particulières : édition du bulletin « Douglas Infos », élaboration d'une plaquette présentant les conditions d'emploi et de maintenance du Douglas en parements extérieurs, développement du site web – qui comporte désormais 33 entreprises référencées, participations à deux salons professionnels (le Carrefour International du Bois à Nantes et Euroforest en Bourgogne),...
 - l'animation de la profession, au travers d'actions diverses et variées (réponses aux demandes d'information formulées auprès de l'association, partenariat avec les organisations professionnelles de la filière, intervention dans le cadre de cursus scolaires –Ecole Supérieure du Bois,...)
 - l'administration de l'association proprement dite, qui en 2006, a donné lieu à la réunion de 2 CA et de l'organisation de l'AG.
- **la présentation du rapport moral du Président**, à l'occasion duquel Monsieur Fockedey, après avoir rappelé les différentes étapes franchies par l'association depuis sa création, fin 1993, devait plus particulièrement mettre l'accent sur les perspectives d'avenir, dans un contexte où
- la production nationale de Douglas et les enjeux que suscitent son évolution annoncée, sont aujourd'hui parfaitement assimilés par l'ensemble de la filière forêt-bois nationale,

- France Douglas est désormais reconnu, comme l'interlocuteur représentatif de cette nouvelle filière émergente, ce qui constitue une exigence supplémentaire pour l'association,
- la demande de matière première est conjoncturellement supérieure à l'offre, en cette période de sortie de tempête.

C'est pourquoi, dans ce contexte particulier qui se traduit localement par des tensions sur l'approvisionnement des entreprises – avec le risque d'un prélèvement inapproprié dans les classes d'âge intermédiaires – il importait de développer des initiatives de nature à préserver la dynamique de la filière et sa cohérence.

France Douglas a, ainsi, choisi de privilégier deux approches complémentaires :

1/ renforcer la concertation avec les différentes Interprofessions régionales du grand Massif Central, en intégrant le Pôle Forêt Bois - Massif Central (PFB MAC), mis en place en début d'année, et ainsi jeter les bases d'une cohérence renforcée entre chacun des acteurs concernés (70 % de la ressource nationale en Douglas se situe dans le Massif Central),

2/ apporter des réponses techniques convaincantes par l'amélioration de la lisibilité actuelle de l'offre de sciages, afin d'en renforcer l'adaptation par rapport aux nouveaux besoins du marché de la construction. Cette meilleure définition, devenue indispensable du fait des évolutions technologiques, mais aussi réglementaires et administratives, a également pour ambition de contribuer à mieux canaliser la demande de Douglas vers les segments de marché où ses qualités spécifiques pourront le mieux s'exprimer.

Ce projet sera mis en oeuvre, début 2008, avec l'aide d'un chargé de mission recruté au sein de l'association et dont le financement a été sollicité, tant auprès des Pouvoirs Publics (Programme Stratégique forêt – bois du Massif Central)¹, que de France Bois Forêt.

¹ Un accord de principe a été obtenu (FNADT) courant Novembre, qui devrait être complété (courant Décembre) par celui des Régions Bourgogne, Limousin et Midi Pyrénées.

Ainsi, après avoir consacré la période écoulée à faire connaître et reconnaître le Douglas, en contribuant notamment à la réalisation d'études de caractérisation de la matière première produite sur le territoire national - dont la certification nord américaine constitue un exemple, France Douglas se propose dorénavant de contribuer à mieux structurer l'offre, en particulier par rapport au marché de la construction.

Yves Costrel, Délégué Général de la Fédération Nationale du Bois, faisait part à l'Assemblée que France Bois Forêt, lors de sa Commission du 5 Septembre a pris la décision d'apporter sa contribution au projet déposé par France Douglas en vue d'améliorer la lisibilité de l'offre de sciages en vue du marché de la construction.

- *l'approbation des comptes financiers :*

Jean Louis de Torrès (Président de l'Union Régionale des Forestiers Privés de Midi Pyrénées), en sa qualité de trésorier, présentait les comptes financiers relatifs à l'exercice 2006.

L'Assemblée Générale approuve les Comptes de l'association et donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion écoulée.

- *le renouvellement des administrateurs :*

Le statuts de l'association prévoient le renouvellement en bloc et tous les 3 ans des administrateurs.

Ce renouvellement est intervenu lors de la dernière Assemblée Générale à Dompierre les Ormes (71) en 2006.

De ce fait, et en l'absence de démission, aucune modification n'est apportée au Conseil d'Administration actuel.

Les travaux de l'Assemblée Générale devait se poursuivre par la visite du chantier de l'Hermione, sous la forme de trois ateliers animés par Maryse

Vital, Déléguée Générale de l'association Hermione-Lafayette, François Asselin, charpentier, PDG de l'Entreprise éponyme, à qui incombe la maîtrise d'œuvre du lot bois et Pierre Garmier, (Scierie Garmier), fournisseur des sciages et plots de Douglas utilisés pour la construction des ponts du bateau.

Après quoi, Jean Denis Lanvin (FCBA) et Thibaud Chauvin, (French Timber) - cf interventions en annexe - présentaient les résultats des tests de caractérisation mécaniques relatifs à l'étude d'accréditation des sciages français sur le marché nord-américain et les conditions de mise en œuvre des modalités d'exportation².

A l'issue des travaux, et à la demande de Monsieur Fockedey, Monsieur Jean Claude Darmengeat, Président du Comité de Pilotage du Programme Stratégique filière bois Massif Central, devait exprimer sa satisfaction d'avoir pu participer aux travaux de l'association.

Il notait avoir pu noter la richesse de ceux ci et la forte mobilisation des adhérents autour de l'association.

L'identification entre France Douglas et la filière qu'elle se propose de développer lui apparaît ainsi encore plus clairement, même si la pertinence de son action lui était déjà connue.

Les projets que France Douglas se propose de conduire au cours des prochaines années, en particulier par rapport au marché de la construction, vont dans le sens souhaité par les Pouvoirs Publics et devraient pouvoir bénéficier de l'appui de ceux ci, notamment au niveau du Massif Central qui dispose de la plus grande part de la ressource nationale.

Le Douglas y constitue en effet une ressource porteuse d'avenir pour le développement des territoires inclus dans le périmètre de cette zone, et sa valorisation, une priorité clairement affirmée.

Après avoir remercié les participants, Monsieur Fockedey clôt la séance à 17h 30.

² La Commission nord américaine a examiné, et retenu, le projet d'accréditation proposé, début Novembre

Fait à Limoges, le 7 Décembre 2007

Le Président

François FOCKEDEV

PJ : interventions de Jean Denis Lanvin
et de Thibaud Chauvin